

MÉDECINE ANTHROPOSOPHIQUE



Formation de base 2023-2025

Certifiante pour les médecins, ouverte aux chirurgiens-dentistes,
sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires,
ayant suivi le Tronc commun 2022 ou une formation équivalente

6

visios de
3 jours

2

présentiels
de 4 jours

6

soirées
à thème

16

séances de
tutorat

Présentation

Cette formation spécifique pour les médecins, ouverte également aux chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires, fait suite à l'année pluridisciplinaire d'introduction à la médecine anthroposophique (anciennement appelée Tronc commun) ou à une formation équivalente (par exemple, première année d'une formation médicale anthroposophique de base).

Elle suit les nouvelles recommandations internationales (International Core Curriculum*) de la Section Médicale de l'Université libre de science de l'esprit, Dornach, Suisse, approuvées par la Fédération internationale des associations médicales anthroposophiques (IVAA).

La formation se compose de 6 séminaires de 3 jours en visioconférence, 2 séminaires de 4 jours en présentiel, 6 soirées à thème et 16 réunions de tutorat (en petits groupes) de 2 heures.

Le cursus est accessible à tout moment et il est possible d'assister séparément (« à la carte ») à chaque séminaire, avec ou sans les séances de tutorat et les soirées à thèmes qui suivent chaque séminaire en visioconférence.

Une **attestation de fin d'études** sera délivrée à l'issue de cette formation, à condition d'avoir participé :

- à l'année pluridisciplinaire d'introduction à la médecine anthroposophique (anciennement appelée Tronc commun) ou à une formation équivalente
- à l'ensemble des 8 séminaires (avec une tolérance d'une absence à un séminaire) et des 6 soirées à thèmes (avec une tolérance d'une absence à une soirée) de la formation de base
- au minimum à 10 réunions de tutorat de 2 heures.

Pour les médecins uniquement, il est également possible d'acquérir la **certification internationale en médecine anthroposophique**, qui clôture une formation complète :

Délivrée par la Section Médicale de l'Université libre de science de l'esprit, Dornach, Suisse, et l'IVAA (Fédération internationale des associations médicales anthroposophiques), conformément au « Core Curriculum » défini en lien avec l'OMS dans le cadre du référencement des médecines traditionnelles, intégratives et complémentaires, la certification internationale implique, avec l'accompagnement individualisé d'un tuteur :

- 25 heures de tutorat individuel
- 75 heures de préparation et rédaction de trois cas cliniques
- 120 heures de travail sur un mémoire (par exemple : étude d'une plante ou d'une substance utilisée en thérapeutique, étude d'une pathologie)
- 80 heures d'application clinique supervisée (dans le cadre de sa propre pratique, en cabinet ou en milieu hospitalier)
- 235 heures de travail individuel (lectures, travail après les différentes sessions, participation à d'autres formations).

Ce nombre d'heures paraît conséquent, elles s'accroissent toutefois facilement au cours du temps avec le travail régulier attendu pour acquérir les compétences visées par cette certification. Le but est d'être en mesure de pratiquer la médecine anthroposophique de façon autonome à l'issue de la formation complète.

La certification est obtenue après examen devant un jury d'au moins deux enseignants, qui peut être soutenu après au moins deux ans de pratique en cabinet ou à l'hôpital.

L'AFEDMA est en cours d'acquisition de l'accréditation internationale permettant à ses étudiants d'obtenir cette certification internationale.

* https://medsektion-goetheanum.org/fileadmin/user_upload/pdf/Physicians_International_Core_Curriculum_Sep_2018.pdf



ANNEE PLURIDISCIPLINAIRE D'INTRODUCTION 2022 + tutorat ou Formation équivalente

- Principes de polarité et de tripartition dans la nature et chez l'être humain, notions de base en botanique et pharmacie, eurythmie
- Les quatre éléments dans la nature, les quatre constituants et les quatre organes cardinaux de l'être humain
- Les sept processus métalliques et planétaires, les sept organes, la biographie humaine



FORMATION DE BASE SPECIFIQUE 1^{ERE} ANNEE 2023-2024

Séminaire 1 : Cardiologie - HTA (visioconférence)

Séminaire 2 : Pneumologie - ORL - Infectiologie - Allergies (visioconférence)

Séminaire 3 : Pathologies thyroïdiennes - Diabète (visioconférence)

Séminaire 4 : Psychiatrie - Neurologie - Ophtalmologie (présentiel)

8 réunions de tutorat en petits groupes

3 soirées à thème



FORMATION DE BASE SPECIFIQUE 2^{EME} ANNEE 2024-2025

Séminaire 5 : Troubles musculosquelettiques (visioconférence)

Séminaire 6 : Gynéco-obstétrique (visioconférence)

Séminaire 7 : Gastro-entérologie (visioconférence)

Séminaire 8 : Cancérologie - Maladies auto-immunes (présentiel)

8 réunions de tutorat en petits groupes

3 soirées à thème



CERTIFICATION INTERNATIONALE EN MEDECINE ANTHROPOSOPHIQUE

- Tutorat individuel
- Préparation, rédaction et présentation de 3 cas cliniques
- Travail sur un mémoire
- Application clinique
- Travail individuel

Formation de base 1^{ère} année 2023-2024
(98 heures)



Thème : Cardiologie - HTA

Dates : Du jeudi 12 au samedi 14 octobre 2023

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Jean CHAZARENC- Dr Alain FREBY - Mme Yolande MARX

Jeudi 12 octobre		Vendredi 13 octobre		Samedi 14 octobre	
		09h00	Processus pharmaceutiques - substances utilisées en cardiologie	09h00	La maladie coronarienne
		10h00	Pause		
		10h30	L'insuffisance cardiaque	10h30	L'hypertension artérielle
		11h30	Table ronde		
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h30	Accueil, présentation	14h30	Les troubles du rythme		
15h00	Présentation de la formation	15h30	Eurythmie		
16h00	Pause	16h30	Pause		
16h30	Eurythmie Questions réponses	17h00	Le corps éthérique et l'imagination		
17h30	Physiologie cardiocirculatoire	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				

Soirée à thème

Jeudi 16 novembre 2023
de 20h à 22h

« La conférence de l'homme invisible en nous »



Date limite d'inscription
en cas d'inscription séparée
à ce séminaire :
28/09/2023



Thème : Pneumologie - ORL - Infectiologie - Allergies

Dates : Du jeudi 18 au samedi 20 janvier 2024

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Carine CARON - Dr Jean CHAZARENC - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Jeudi 18 janvier		Vendredi 19 janvier		Samedi 20 janvier	
				08h30	Eurythmie
		09h00	La rhinite allergique	09h00	Thérapeutique des infections courantes (1)
		10h00	Pause		
		10h30	L'asthme	10h30	Thérapeutique des infections courantes (2)
		11h30	Table ronde		
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h30	Accueil, présentation	14h30	L'eczéma		
15h00	Le corps astral et l'inspiration	15h30	Pause		
16h00	Pause	15h45	Eurythmie		
16h30	Eurythmie	16h45	Pause		
		17h00	Physiopathologie de l'inflammation et de l'infection		
17h30	Physiologie du poumon et des voies aériennes supérieures	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				

Soirée à thème
Jeudi 8 février 2024
de 20h à 22h

« Principes de prescription »



Date limite d'inscription
en cas d'inscription séparée
à ce séminaire :
04/01/2024



Thème : Pathologies thyroïdiennes - Diabète

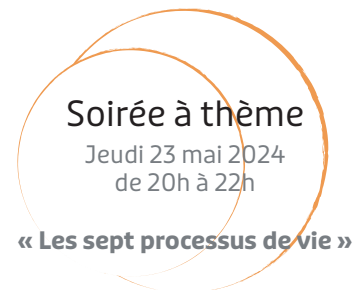
Dates : Du jeudi 14 au samedi 16 mars 2024

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Carine CARON - Dr Jean CHAZARENC - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Jeudi 14 mars		Vendredi 15 mars		Samedi 16 mars	
				08h30	Eurythmie
		09h00	Physiopathologie et traitement du syndrome métabolique	09h00	Physiopathologie des pathologies thyroïdiennes
		10h00	Pause		
		10h30	Physiopathologie et traitement du diabète	10h30	Traitement des pathologies thyroïdiennes
		11h30	Table ronde		
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h45	Accueil	14h30	Le développement intérieur du médecin		
15h00	Le « Je » et l'intuition	15h30	Eurythmie		
16h00	Pause	16h30	Pause		
16h30	Eurythmie	17h00	Physiologie de la thyroïde		
17h30	Le métabolisme glucido-lipidique	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				



Date limite d'inscription
 en cas d'inscription séparée
 à ce séminaire :
29/02/2024



Thème : Psychiatrie - Neurologie - Ophtalmologie

Dates : Du mercredi 10 au samedi 13 juillet 2024

Durée : 28 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Lieu : Maison des soins de chaleur - SAINT-CHEF

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Jean CHAZARENC - Mme Sophie MARTIN - Mme Michèle SAIDI

Mercredi 10 juillet		Jeudi 11 juillet		Vendredi 12 juillet		Samedi 13 juillet		
		08h30	Physiopathologie psychiatrique : les quatre éléments et les organes	08h30	Physiopathologie neurologique et sémiologie	08h30	Ophtalmologie, les pathologies et les thérapeutiques	
		10h00	Pause					
		10h30	Thérapeutique de la dépression et de l'anxiété	10h30	Thérapeutique des pathologies neurologiques courantes	10h30	Cas cliniques	
		12h00	Table ronde			12h00	Plenum final	
		12h30	Déjeuner			12h30	Fin	
14h30	Accueil	14h30	Fusain	14h30	Fusain	<p><u>Date limite d'inscription</u> en cas d'inscription séparée à ce séminaire : 26/06/2024</p>		
15h00	Introduction							
15h30	Fusain	16h00		Pause				
17h00	Pause	16h30	L'observation goethéenne	16h30	Soins de chaleur			
17h30	La polarité hystérie - neurasthénie	17h30	Botanique					
18h30	Table ronde							
19h00	Dîner							
20h30	Les douze sens de l'être humain	20h30	Observation de fusains de patients	20h30	Libre ou observation des astres			
21h30	Fin	21h30	Fin	21h30	Fin			

Formation de base 2^{ème} année 2024-2025
(98 heures)

5

Thème : Troubles musculosquelettiques

Dates : du jeudi 10 au samedi 12 octobre 2024

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Jean CHAZARENC - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Jeudi 10 octobre		Vendredi 11 octobre		Samedi 12 octobre	
				08h30	Eurythmie
		09h00	Pathologies rachidiennes	09h00	La fibromyalgie, l'algodystrophie
		10h00	Pause		
		10h30	L'arthrose	10h30	Les traumatismes
		11h30	« Le sang et le nerf » La question du « nerf moteur »	11h30	Table ronde
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h30	Accueil, présentation	14h30	Le sang et le nerf		
15h00	La relation médecin - patient	15h30	Eurythmie		
16h00	Pause	16h30	Pause		
16h30	Eurythmie	17h00	Les tendinopathies		
17h30	Physiologie de l'appareil locomoteur. Verticalité - Mouvement	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				

Soirée à thème

Jeudi 21 novembre 2024
de 20h à 22h

« Auto-régulation et
régulation autonome »



Date limite d'inscription
en cas d'inscription séparée
à ce séminaire :

26/09/2024



Thème : Gynéco-obstétrique

Dates : du jeudi 23 au samedi 25 janvier 2025

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Jean CHAZARENC - Dr Maurice DIEBOLT - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Jeudi 23 janvier		Vendredi 24 janvier		Samedi 25 janvier	
				08h30	Eurythmie
		09h00	Kystes de l'ovaire Fibromes utérins	09h00	Les « petits maux » de la grossesse (2)
		10h00	Pause		
		10h30	Mycoses - Vaginoses Pathologies du col	10h30	Le post-partum et l'allaitement
		11h30	Table ronde		
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h30	Accueil, présentation	14h30	La ménopause		
15h00	Physiologie et physiopathologie de l'appareil reproducteur	15h30	Eurythmie		
16h00	Pause	16h30	Pause		
16h30	Eurythmie	17h00	Les « petits maux » de la grossesse (1)		
17h30	Les troubles du cycle La dysménorrhée	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				

Soirée à thème

Jeudi 6 février 2025
de 20h à 22h

« Les neuf constituants corporels, psychiques et spirituels de l'être humain »



Date limite d'inscription
en cas d'inscription séparée
à ce séminaire :

09/01/2025



Thème : Gastro-entérologie

Dates : jeudi 20 au samedi 22 mars 2025

Durée : 16 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Jean CHAZARENC - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Jeudi 20 mars		Vendredi 21 mars		Samedi 22 mars	
				08h30	Eurythmie
		09h00	Gastrites - RGO Hernie hiatale	09h00	Physiopathologie : foie, rate, pancréas
		10h00	Pause		
		10h30	Colopathies fonctionnelles	10h30	Troubles hépatobiliaires et hépatites
		11h30	Table ronde		
		12h30	Déjeuner	12h30	Fin
14h30	Accueil, présentation	14h30	Les MICI		
15h00	L'alimentation	15h30	Eurythmie		
16h00	Pause	16h30	Pause		
16h30	Eurythmie	17h00	Physiologie : foie, rate, pancréas		
17h30	Physiologie de l'appareil digestif	18h00	Table ronde		
18h30	Table ronde	18h30	Fin		
19h30	Fin				

Soirée à thème

Jeudi 15 mai 2025
de 20h à 22h

« L'enfant et
l'adulte handicapés »



Date limite d'inscription
en cas d'inscription séparée
à ce séminaire :

06/03/2025



Thème : Cancérologie - Maladies auto-immunes

Dates : du mercredi 9 au samedi 12 juillet 2025

Durée : 28 heures + 2 x 2 heures de tutorat en petits groupes à programmer

Lieu : Goetheum - Dornach, Suisse

Objectif : à l'issue du séminaire, vous serez capable de prescrire les traitements de base dans les pathologies courantes abordées lors de l'enseignement.

Intervenants : Dr Alain BOURDOT - Dr Jean CHAZARENC - Dr François HIBOU - Dr Christian LATRICHE - Mme Yolande MARX

Mercredi 9 juillet		Jeudi 10 juillet		Vendredi 11 juillet		Samedi 12 juillet	
		08h30	Eurythmie				
		09h30	Physiopathologie du cancer	09h30	Physiopathologie du système immunitaire	09h30	Cas cliniques (cancérologie et maladie auto-immune)
		10h30	Pause				
		11h00	Les traitements adjuvants en cancérologie	11h00	Maladies auto-immunes : traitement de base. Polyarthrite rhumatoïde	11h30	Plenum final
		12h00	Table ronde				
		12h30	Déjeuner			12h30	Fin
15h00	Accueil, introduction	14h30	Départ Laboratoire Iscador : présentation du gui dans le cancer, la prescription	14h30	Visite de la clinique Ita Wegman	<p><u>Date limite d'inscription</u> en cas d'inscription séparée à ce séminaire : 25/06/2025</p>	
15h30	Visite du Goetheum						
17h00	Pause						
17h30	Médecine et méditation	17h30	La recherche en médecine anthroposophique	17h30	Comment poursuivre le travail ?		
18h30	Eurythmie	18h30	Table ronde	18h30	Groupe sculpté		
19h30	Dîner						
20h30	La médecine anthroposophique et ses sources	20h30	Le mythe d'Aristée, dieu des abeilles	20h30	Soirée libre		
21h30	Fin	21h30	Fin				

NATURE DE LA FORMATION

Acquisition de compétences

OBJECTIFS

A l'issue de la formation complète (avec certification), vous serez capable de poser un diagnostic et d'élaborer une stratégie thérapeutique de manière autonome, selon la démarche médicale anthroposopique, dans les pathologies les plus courantes rencontrées en médecine générale.

ACCÈS

Cette formation dispensée par l'AFEDMA, est certifiante pour les médecins et ouverte aux chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires, ayant fait le Tronc commun pluridisciplinaire 2022 ou une formation équivalente.

PRÉREQUIS

Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens et vétérinaires, et étudiants en fin de cursus dans ces disciplines.

Nombre de participants minimum : 10

Pour les personnes en situation de handicap ayant ces prérequis, merci de nous consulter.

MÉTHODES

Moyens pédagogiques et techniques mises en œuvre :

- Mise à disposition d'une salle de réunion équipée, pour les séminaires en présentiel
- Cours magistraux
- Ateliers pratiques interactifs
- Echanges en plenum
- Travail personnel
- Tutorat en petits groupes et individuel
- Supports avec présentation Powerpoint
- Emargement
- Enquête de satisfaction

Modalités de contrôle des connaissances :

- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de chaque séminaire

• INTERVENANTS •

Dr Alain BOURDOT, *médecin*

Dr Carine CARON, *médecin*

Dr Jean CHAZARENC, *médecin*

Dr Maurice DIEBOLT, *gynécologue-obstétricien*

Dr Alain FREBY, *médecin*

Dr François HIBOU, *médecin*

Dr Christian LATRICHE, *médecin*

Mme Sophie MARTIN, *infirmière*

Mme Yolande MARX, *eurythmiste thérapeute*

Mme Michèle SAIDI, *art-thérapeute*

Comment s'y rendre ?

EN VOITURE

En venant de Lyon : A43 sortie « L'Isle d'Abeau centre ».

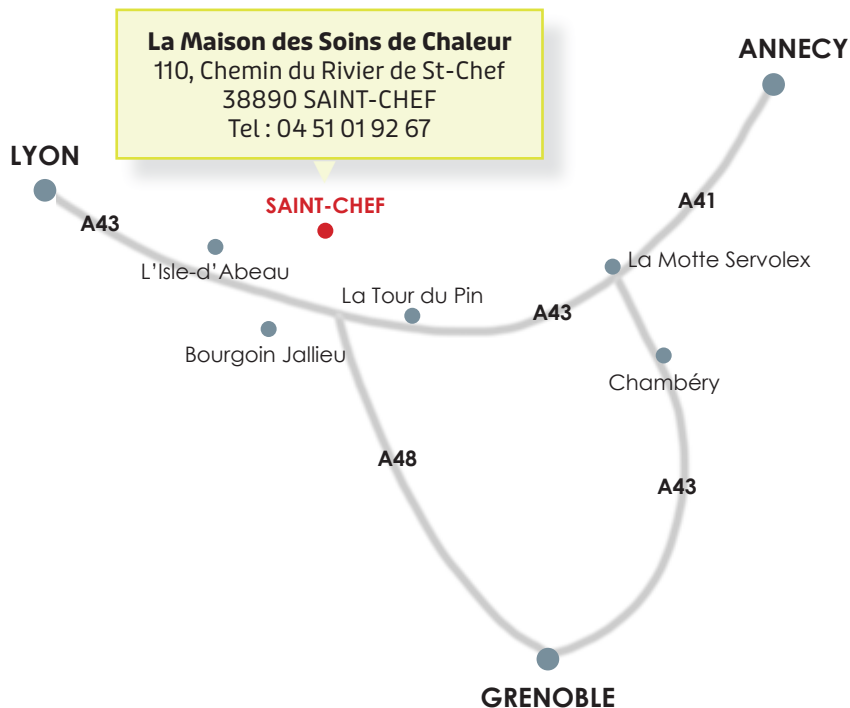
En venant de Grenoble ou Chambéry : A43 sortie 9 « La Tour du Pin ».

Coordonnées GPS : 45.633890 5.362067

EN TRANSPORTS EN COMMUN

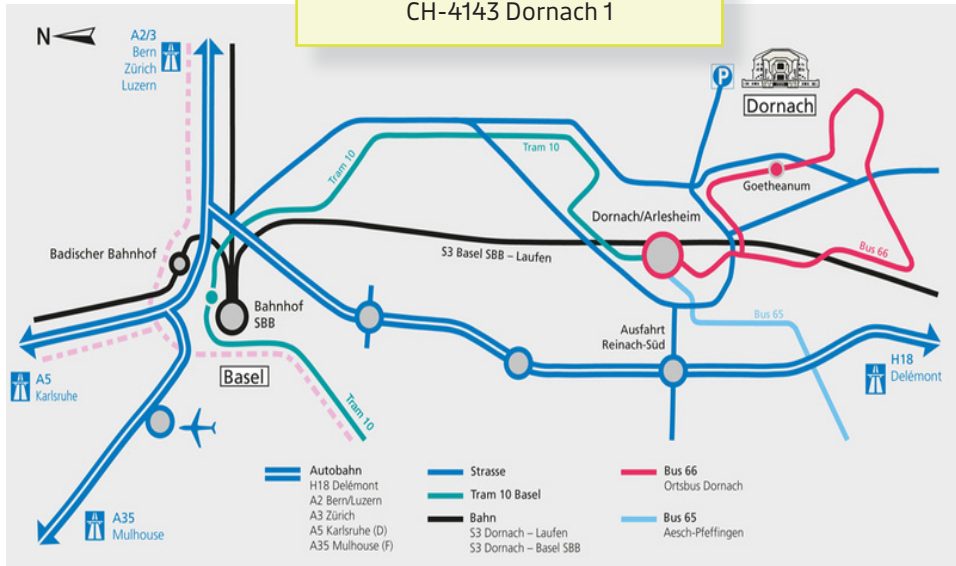
De la gare de Lyon Part-Dieu, Lyon-Perrache, Chambéry ou Grenoble, prendre un TER Auvergne Rhône Alpes jusqu'à Bourgoin-Jallieu.

Puis ligne de bus T12 de Translèsère.



Comment s'y rendre ?

Goetheanum
Goetheanum - Rütliweg 45
CH-4143 Dornach 1



AVION - Aéroport Mulhouse / Bâle

Vous rendre à la Gare SBB à Bâle

Le passage de la douane s'effectue à l'intérieur même de l'aérogare. Prendre la navette régulière allant jusqu'à la gare SBB à Bâle. (Depuis la Gare SBB, voir ci-après)

TRAIN

Prendre le train jusqu'à la gare SBB à Bâle (Suisse)

Depuis la Gare SBB à Bâle

Vous arrivez au terminus SNCF de la gare SBB de Bâle, passer la douane et prendre le couloir qui amène au Hall central de la gare SBB. La sortie ville se trouve à gauche et les voies ferrées à droite.

Trois possibilités pour arriver jusqu'à Arlesheim/Dornach :

- 1. Taxi** Station à droite en sortant de la gare.
- 2. Tramway** Prendre la ligne 10 jusqu'à la gare de Dornach - Arlesheim. Durée du trajet : 20 minutes environ.
- 3. Train régional** Prendre le train régional (S3) à la gare SBB de Bâle, direction Laufen - Delémont,

jusqu'à Dornach - Arlesheim

(les horaires vous seront communiqués lors de votre inscription).

En arrivant par le tramway ou le train régional, on peut ensuite :

- se diriger à pied, direction Goetheanum (environ 15 minutes)
- prendre le bus local «ligne 66» jusqu'au Goetheanum.

VOITURE

Depuis Bâle, prendre la direction de l'autoroute «Zürich-Bern-Luzern». Sur l'autoroute (depuis l'Allemagne, la France, Zürich ou Bern), prendre direction Delémont.

Sortie Reinach-Sud, direction Dornach (à gauche). A Dornach, suivre panneau «Goetheanum».

ATTENTION !

Vous ne pouvez emprunter les autoroutes suisses que si votre véhicule est pourvu de la « vignette » autocollante de l'année (disponible à la frontière, 40 €).

Bulletin d'inscription - FORMATION DE BASE 2023-2025

Date limite d'inscription* : 28 septembre 2023

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Profession

Adresse

Téléphone (obligatoire)

E-mail (obligatoire).....

m'inscris à la formation de base 2023-2025 comprenant 8 séminaires et éventuellement la certification internationale (entourez vos choix) :

	Séminaires 1ère année 2023-2024				Séminaires - 2ème année 2024-2025			
	1 - visio.	2 - visio.	3 - visio.	4 - prés.	5 - visio.	6 - visio.	7 - visio.	8 - prés.
Séminaires avec tutorat et soirées à thème	300 €	300 €	300 €	500 €**	300 €	300 €	300 €	500 €**
Séminaires uniquement (sans tutorat ni soirées à thème)	200 €	200 €	200 €	450 €**	200 €	200 €	200 €	450 €**
*Date limite si inscription «à la carte»	28/09/23	04/01/24	29/02/24	26/06/24	26/09/24	09/01/25	06/03/25	25/06/25

*****Certification internationale avec accompagnement individualisé dont 25 h de tutorat individuel : 500 €**

** Hébergement et repas non compris *** pour les médecins uniquement et en cas d'inscription à la formation complète

Je règle séparément chaque prestation sélectionnée et, le cas échéant, la certification, par chèques à l'ordre de l'AFEDMA.

Merci de bien vouloir dater les chèques du jour de la demande (ne pas adresser de chèques post-datés). Ils seront encaissés au début de chaque prestation concernée (ou au début du tutorat individuel, pour ce qui concerne la certification).

PRISE EN CHARGE

Une prise en charge partielle ou totale des frais d'inscription est possible dans certaines conditions.

Renseignements :

- o Etudiant et interne en médecine, médecin installé depuis moins de 3 ans : contact@lamaro.fr
- o Médecin libéral : contact@fafpm.org
- o Autres professions libérales : www.fifpl.fr

Envisagez-vous de demander une prise en charge ? : oui non ne sais pas

Vous exercez à titre libéral ou financez vous-même la formation

Vous êtes salarié et votre employeur prend en charge la formation

Selon le cas, un contrat ou convention de formation vous sera adressé pour signature.

Bulletin d'inscription à renvoyer **avant le 28/09/2023*** avec votre règlement par chèque(s) à l'ordre de l'AFEDMA à :
AFEDMA - Secrétariat - BP 62102 - 68059 MULHOUSE CEDEX 2

Conformément à la législation, vous pouvez accéder aux informations que vous nous avez communiquées et les modifier sur simple demande à : contact@afedma.fr

Conditions générales

CHAMP D'APPLICATION

Toute demande d'inscription à une formation de l'AFEDMA implique l'acceptation des présentes conditions générales.

TARIFS - FACTURATION - RÈGLEMENT

Les tarifs sont indiqués TTC sur le bulletin d'inscription.

Les journées de formation isolées sont réglables en un seul chèque, encaissé le jour de la formation.

Les formations sur trois ans sont réglables pour l'année universitaire (septembre à juillet) et éventuellement réglables en plusieurs chèques signés et datés de la date de la demande d'inscription. Les modalités sont précisées sur le bulletin d'inscription. En cas de chèque unique, celui-ci est encaissé à la date du premier jour de formation. Les chèques multiples sont encaissés à plusieurs dates échelonnées sur la période de formation indiquées sur le bulletin d'inscription ; le premier chèque est encaissé le jour de la première journée de formation.

Les séminaires sont réglables en un seul chèque, encaissé le jour de la première journée.

En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, un Contrat de formation ou une Convention de formation doit être signée entre le participant ou son employeur et l'AFEDMA. Les modalités de règlement sont précisées dans les termes du document contractuel et prévalent sur toute autre disposition.

Chaque chèque donne lieu à l'établissement d'une facture acquittée émise le jour de l'encaissement du chèque.

INSCRIPTION

Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement ou de la signature d'un contrat de formation sont acceptées. Les chèques post-datés ne sont pas acceptés.

En fonction du type de formation, l'AFEDMA peut exiger un justificatif de qualification professionnelle et refuser l'inscription en l'absence de justification satisfaisante.

En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, l'inscription est considérée comme valide à la date de signature de la Convention de formation, ou pour les indépendants à l'issue du délai légal de dix jours à partir de la signature du Contrat de formation. La date limite d'inscription est indiquée sur le bulletin d'inscription. Passée cette date, l'acceptation de l'inscription est à la discrétion de l'AFEDMA.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

L'annulation doit parvenir dans les délais à l'AFEDMA par courrier postal simple, cachet de la poste faisant foi, ou par email. L'annulation est considérée comme définitive une fois que l'AFEDMA a accusé réception de l'envoi et confirmé l'annulation par courrier ou email en retour.

En raison des conditions posées par les établissements qui nous reçoivent, les conditions d'annulation varient selon la formation. Se référer au bulletin d'inscription. En cas d'inscription dans le cadre de la Formation professionnelle continue, les modalités d'annulation et de remboursement sont précisées dans les termes du document contractuel et prévalent sur toute autre disposition.

L'AFEDMA peut annuler une formation avant son début si les conditions de sa réalisation ne sont pas réunies. Le participant sera prévenu au plus tard 15 jours avant la date prévue de début de la formation.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les supports de formation et documents pédagogiques éventuellement remis aux participants, ainsi que les enregistrements éventuellement autorisés des formations sont destinés à l'usage personnel du participant et restent propriété intellectuelle de l'AFEDMA. Ils ne peuvent être utilisés que dans le cadre des formations de l'AFEDMA. Les participants ne sont pas autorisés à les diffuser ni à les transmettre sous quelque forme que ce soit, en tout ou en partie, en l'absence d'une autorisation écrite de l'AFEDMA.

RESPONSABILITÉ

L'AFEDMA et ses intervenants déclinent toute responsabilité envers les conséquences de prescriptions et actes médicaux effectués par les participants aux formations.

PROTECTION DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des données qui le concernent.

L'AFEDMA s'engage à traiter comme confidentiel tout document ou toute information personnelle concernant le participant, à n'en faire usage que dans le cadre des formations de l'AFEDMA et à ne les communiquer à quiconque y compris à d'autres participants aux mêmes formations qu'avec l'accord écrit du participant.

Pour toute demande relative à ses données, le participant peut écrire à contact@afedma.fr

Le participant est libre de saisir l'autorité administrative compétente s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

DIFFÉRENDS ÉVENTUELS

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, la chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse est la seule compétente pour régler le litige.

La médecine anthroposophique

L'approche anthroposophique de la médecine s'inscrit dans une démarche intégrative en accord avec les données scientifiques actuelles de la médecine pour y intégrer les dimensions vitale, psychique et individuelle de l'être humain, en lien avec son environnement social et naturel.

L'art médical qui en découle est basé sur une physiologie qui prend en compte la nature propre de l'être humain, une méthode diagnostique qui s'appuie sur une sémiologie spécifique et comprend la maladie comme un déséquilibre de l'interaction des différents niveaux fonctionnels de l'organisme et une thérapeutique fondée sur la correspondance du diagnostic avec les substances et processus de la nature.

La médecine anthroposophique se caractérise par une approche du patient dans son individualité qualitative, et par des objectifs thérapeutiques orientés vers l'équilibre des forces propres de l'organisme et le renforcement ou le recouvrement de l'autonomie et de la compétence du patient.

La multidisciplinarité est une caractéristique de la thérapeutique anthroposophique. Toutes les professions médicales et paramédicales peuvent contribuer à l'accompagnement du patient.

L'AFEDMA est un prestataire de formation enregistré sous le numéro 44 68 02712 68.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

AFEDMA - Secrétariat
BP 62102 - 68059 MULHOUSE CEDEX 2
03 67 26 03 97
contact@afedma.fr www.afedma.fr